

# AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

## ADOPTION DU BUDGET

Avis public est donné, en vertu de l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le budget du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), pour l'année scolaire 2021-2022, sera adopté au cours de la séance virtuelle du Conseil d'administration du CSSPO, qui aura lieu le lundi 14 juin 2021, à 19 h 30. Pour assister virtuellement à cette séance, veuillez en faire la demande par courriel à [service.ssgc@csspo.gouv.qc.ca](mailto:service.ssgc@csspo.gouv.qc.ca), avant le 14 juin 2021, 15 h 00.